

.....
Une question ?
.....

Contactez :



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY



.....
**Système de
Conduite
à Points**
.....

Nom : **RAUDRIAMISÈTRÉRISOA MANATRAICA**
Prénom : **Eloi**
Entreprise de transport : **VRF**
Date : **6/09/24**
Signature : 

**TOUS ENGAGÉS POUR
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE !**

MARKETING & SERVICES - AFRIQUE/MOYEN-ORIENT

LE PRINCIPE : Dans le cadre de ce système de conduite à points, chaque chauffeur de véhicule poids lourds bénéficie d'un crédit de **12 points**. Il peut perdre ou récupérer ses points en fonction des règles présentées ci-contre.

LES RÈGLES :

 R1	Non-port de la ceinture de sécurité DISQUALIFICATION DEFINITIVE DU CHAUFFEUR
 R2	Utilisation du téléphone portable au volant DISQUALIFICATION DEFINITIVE DU CHAUFFEUR
 R3	Dépassement de la vitesse maximum autorisée -1 pt : 10% < Dépassement ≤ 20% (dépassement minimum de 6 km/h) pendant minimum 20 secondes. -3 pts : Dépassement > 20% (dépassement minimum de 12 km/h) pendant minimum 10 secondes.
 R4	Conduite de nuit : conduite interdite entre 20h00 et 5h00 -1 pt : Conduite continue d'une durée comprise entre 30 min et 1h en dehors de la plage horaire autorisée. -2 pts : Conduite continue d'une durée supérieure à 1h en dehors de la plage horaire autorisée.
 R5	Durée de conduite continue supérieure à 4h30 -1 pt : Conduite continue d'une durée comprise entre 4h50 et 5h. -2 pts : Conduite continue d'une durée supérieure à 5h.

 R6	Durée de conduite journalière supérieure à 10h -1 pt : Conduite journalière d'une durée comprise entre 10h30 et 11h. -2 pts : Conduite journalière d'une durée supérieure à 11h.
 R7	Repos hebdomadaire inférieur à 24h -1 pt : Repos hebdomadaire entre 21h et 19h. -2 pts : Repos hebdomadaire inférieur à 19h.
 R8	Perte de tous les points DISQUALIFICATION DU CHAUFFEUR pour un minimum de 2 ans
 R9	Sabotage d'OBC ou conduite sous l'emprise de l'alcool / de drogue DISQUALIFICATION DEFINITIVE DU CHAUFFEUR
 R10	Conduite sans infraction pendant 6 mois + 2 pts
 R11	Formation de sensibilisation suivie avec succès + 4 pts
 R12	Conduite sans infraction pendant 2 ans RÉCUPÉRATION DE TOUS LES POINTS PERDUS